

Les crimes des bandits algériens arrêtés à Sallaumines

Un "coup" à Lille était projeté
Avant de nous séparer, Roubaix nous a proposé de partir dans quelques jours pour Lille, afin de faire une nouvelle expédition qui devait nous rapporter gros.
Je n'ai pas participé aux attentats commis à Anvers et Lille. Je n'ai pas participé, dit-il, à ces attentats, mais je n'y vois pas trace de sang.
L'individu que vous appelez Mousso...
Mon amie Marguerite Massem...
Ce que dit Boubeta, le plus dangereux de la bande

Je suis inférent, affirme Boubeta, et je ne m'explique pas les accusations portées contre moi. J'étais à Carvin dans la nuit du 20 décembre et je venais d'arriver de Lille à pied.

La chambre que j'avais louée quatre fr. est située près de la tête de ligne des autobus.
Je n'ai jamais vu la bande que vous me montrez, par contre, j'avais remarqué que Ben Ouall avait deux récoltes dans sa poche.

Comme son ami, la femme Marguerite Massem, accusée
J'habite, a dit cette femme, depuis un mois dans un baraquement de la rue Marceau à Waziers, avec Ben Ouall. J'y venais souvent de longues conversations en français, son compagnon préférait avoir déjà vu, au moment où il était avec un homme. Tous deux ont passé quelques jours à Helms et ils ne m'ont rien dit de ce voyage.

Il est exact que Ben Ouall m'a fait des confidences sur les arrestations d'Anvers et de Lille. J'avais remarqué sur la bande des traces de sang toutes fraîches. Mais mon mari n'a pas répondu à ma question à ce sujet.

Les prochains interrogatoires
L'instruction en est à M. Caillaud, surchargé de besoins avec les affaires courantes. Ne la reprendra-t-elle pas dans quelques jours. Une confrontation aura lieu alors entre tous les détenus et le commerçant de la rue des Ferronniers, cette prochaine séance promet d'être intéressante.

On a retrouvé à Lens le manteau ensanglanté et la casquette de Ben Ouall
Notre correspondant de Lens nous adresse dans la soirée les renseignements suivants sur l'enquête de la police au sujet des sinistres exploits des bandits algériens.
Mardi matin, le gendarme Decrommeles a qui revient tout l'honneur de la belle prise des vêtements, muni d'un mandat spécial du Parquet, a perquisitionné dans les locaux de l'Alcazar de Béthune, rue Gambetta à Lens. Il y a retrouvé le manteau tout ensanglanté que portait le jour du meurtre Ben Ouall Mohamed Ben Bachr Ben Said, ainsi que la casquette qui ce dernier avait laissée dans la chambre. L'occupant, afin d'éviter d'être reconnu, Des recherches approfondies faites par les gendarmes leur ont permis, en outre, que Ben Ouall avait acheté une casquette de recharge chez M. D'Harcenne, chapelier, rue de la Porte d'Arras à Lens.

Sont-ils les auteurs des crimes de Sallaumines et de Billy-Montigny
Ben Ouall et Ben Boubeta seraient-ils les auteurs des crimes de Sallaumines et de Billy-Montigny ?
Rien d'étonnant, si on se souvient que dans la région de Béthune, ces deux bandes, ce qui ferait croire à cette hypothèse et le ferait justifier, c'est que tous les deux ont été trouvés porteurs de rasoirs semblables à celui retrouvé à Sallaumines.
L'apprenti de M. le juge d'instruction Caillaud, de Douai, d'éclaircir ces affaires qui ne manquent pas d'hoterité pour l'impulsion des dangereux malfaiteurs qui, nous l'avons déjà dit, ont sûrement plusieurs crimes sur leur conscience.

Le manteau et la casquette saisis chez Béthune par le gendarme Decrommeles ont été envoyés au greffe du Tribunal de Douai, pour servir de pièces à conviction.
Reconnaissons que nous avons pu donner, mardi matin, la photographie des sinistres bandits, grâce à l'amabilité de M. Huchard, négociant, boulevard des Ecoles à Lens, qui s'est mis spontanément à notre disposition pour faire passer les photos devant l'objectif, dans la cour de la caserne de gendarmerie de Lens.

CHAPEAUX ABBAYE 2, rue Esquermois...
LILLE

Le rétablissement du marché de l'or à Paris
Après étude par la Commission des Finances, le Parlement aura à examiner, à la rentrée, le cahier collectif de décembre déposé sur le bureau de la Chambre par le gouvernement avant la clôture de la session extraordinaire de 1927.

Entre autres dispositions, ce projet de loi prévoit toutes mesures pour constituer, à Paris, le marché de l'or, ainsi que la Banque de France pourra mieux contrôler la spéculation.

Electricité
TOUTES PHILIPPINES pour installations d'électricité. THINNES LES LAMPEL pour l'éclairage électrique.
A. Marchandier
11, rue St Pierre-St Paul, LILLE 11118

Le crime d'un neveu à Roubaix
Les charges s'accablent contre l'inculpé Roos

On se souvient de l'arrestation de Eugène Roos, au mois de novembre dernier, pour avoir exercé sur sa tante Clara Roos, des violences qui entraînaient la mort de la pauvre femme.
M. Lherbier, juge d'instruction, a confronté hier, Roos avec son co-accusé Camille Dalemeule, qui l'aide à commettre son horrible forfait. Au cours de cette confrontation Dalemeule a reconnu les déclarations de l'émoi lui-même.

Confronté avec ledit témoin, Roos a été entièrement confondu dans ses précédentes déclarations.
Les charges s'accablent de plus en plus contre Roos et il ressort nettement de l'enquête que le neveu avait intérêt à faire disparaître sa tante pour empêcher celle-ci de disposer de ses biens en faveur d'autres personnes que lui.

LE CRIME de Fouquières-lez-Lens
C'EST MORELLATO QUI, D'UN COUP DE COUTEAU, A TUÉ LE COMMERCANT JULES FLAUBAT ; LE BANDIT A AVOUÉ.

Nous avons eu l'honneur de vous le dire, mardi matin, d'une façon complète, du drame de la rue de la Motte, à Fouquières-lez-Lens, dont fut victime Jules Flaubat, un des meilleurs amis de Jules Flaubat, qui eut la malheureuse idée de vouloir s'interposer dans une dispute entre deux sujets italiens, deux « voyous » dans toute l'acception du mot.

UNE CONFRONTATION CONCLUANTE
Lundi, par le train de 6 heures de l'après-midi, le gendarme Morellato se rendit à la caserne de Billy-Montigny l'inculpé Morellato Giuseppe Severino, dans le but de le confronter avec son complice Théophile Chahero et afin de savoir quel était celui qui avait porté le coup de couteau mortel au malheureux Flaubat.

Mis en présence, les deux bandits continuèrent à s'accuser mutuellement, puis sur une question précise de l'adjudant Lecroq, Morellato finit par avouer être l'auteur du meurtre et être débarrassé de l'arme criminelle en la jetant dans le feu en rentrant à la pension, cantine italienne Prado, à l'angle de la rue de la Motte à Fouquières-lez-Lens.

En effet, après vérification des dires de Morellato, le manche du couteau, en son plan, a été retrouvé calciné dans le poêle indiqué par le sinistre individu.

M. le docteur Lecar, médecin-légiste, à Billy-Montigny sur ordre du Parquet de Béthune, a pratiqué, à 11 heures du matin, l'autopsie du cadavre de Flaubat. Le praticien a relevé trois blessures : l'une sur le côté gauche, au tiers supérieur, qui a occasionné la mort quelques minutes après le coup de couteau porté avec une certaine violence.

LES ASSASSINS SONT TRANSFERÉS A BETHUNE
Sous bonne escorte Morellato, l'assassin de Fouquières et son complice Chahero, ont été transférés mardi après-midi à la prison de Béthune.

Comme nous l'avons annoncé, c'est M. Duilhieu, juge d'instruction, qui a été chargé de cette délicate affaire.

Un débiteur de l'État a été arrêté à Saint-Omer
POUR PAYER UNE DETTE DE 100.000 FRANCS IL FERA UN AN DE PRISON

La gendarmerie de Saint-Omer vient de procéder, en vertu d'une contrainte par corps à l'arrestation de Monsieur...
D'après le correspondant de la « Westminster Gazette » à Washington, le traité stipulé entre autres que les deux pays s'engagent à soumettre tous leurs différends à l'arbitrage d'une commission internationale et de soumettre les différends de nature judiciaire, ne concernent pas les traités de commerce de justice internationale de La Haye. Ce traité n'est pas applicable quand il est question de politique intérieure ou d'une tierce puissance au cas de complications internationales, on procède lorsque la doctrine de Monroe est en jeu.

Le projet de pacte franco-américain
On annonce que les projets de traités élaborés par M. Kellogg, concernant l'arbitrage et la mise hors de la guerre, viennent d'arriver au Quai d'Orsay, où ils vont être examinés attentivement par nos experts.

Mort de M. Jean Reboux, Rédacteur en chef du "Journal de Roubaix"

Nous apprenons la mort de M. Jean REBOUX, rédacteur en chef du « Journal de Roubaix », décédé subitement d'une crise cardiaque, à Tunis, au cours d'un voyage d'études.
M. Jean Reboux qui était le fils de Mme Vve Alfred Reboux, directrice du « Journal de Roubaix », avait débuté dans ses importantes fonctions en 1923.
M. Jean Reboux était lieutenant de réserve, ses tirailleurs avaient été à Roubaix, le mercredi 11 janvier prochain.
Nous prions Mme Vve Alfred Reboux d'agréer l'expression de nos sincères condoléances.

Une jeune femme frappée de congestion à Lille
Mardi vers 10 h. 40, une femme paraissant âgée de 25 ans est tombée malade à la paléstraie de la rue Nationale n° 114 à Lille. On la transporta à l'hôpital de la Charité où on constata qu'elle était atteinte d'une congestion cérébrale.

Malade était en possession d'un passeport d'identité. On croit qu'il s'agit d'une dame Yvonne Heibaut, originaire du Pas-de-Calais, et demeurant à Anzin.

La Foire Internationale de Lyon
La réunion de Printemps de la Foire Internationale de Lyon, annoncée du 5 au 15 Mars 1928, eut lieu le 11 courant, manifestation annuelle de l'activité industrielle française et étrangère annoncée très favorablement.

Un abondante présentation de l'industrie contemporaine sera réalisée non seulement par les producteurs français, mais aussi par les fabricants étrangers qui y voudront de vingt jours offrir aux acheteurs les articles dont ils ont la spécialité. Les exposants ont en outre le plaisir de trouver à la Foire un choix unique de nouveautés à des prix soigneusement étudiés.

Les acheteurs français et internationaux, apprécient chez nous les avantages de la Foire de Lyon pour leur approvisionnement. Tous les départements, même les plus éloignés, envoient régulièrement des représentants pour visiter les stands de nos commerçants et importateurs étrangers considérés maintenant l'Institution lyonnaise comme le rendez-vous annuel des hommes d'affaires soucieux de se documenter sur les formes nouvelles de la production et des échanges.

A LA COUR D'APPEL DE DOUAI
La Régie contre la Foire Commerciale de Lille

La Cour de Douai a rendu son arrêt dans le procès intenté par la Régie contre la Foire Commerciale de Lille, dont nous avons donné les débats dans un de nos précédents numéros. Reformant le jugement du tribunal correctionnel de Lille, admettant la Foire commerciale au nom de l'Administration des Contributions indirectes par M. A. Wubie, son conseil, la Cour a décidé que la Foire commerciale de Lille était assujettie à la taxe dite sur les réunions publiques. Elle a condamné la Foire commerciale, qui défendait M. Solaud, néanmoins, malgré les circonstances atténuantes accordées par la Cour, à payer au moins le 20.000 francs.

L'affaire de meurs de Boulogne viendra devant la Cour d'appel de Douai
Nous apprenons de bonne source que, Thérèse Jougloux a fait vendredi appel du jugement de la Cour de Douai, qui l'a condamnée à six mois de prison, pour le fait de la rue du Pont de Service.

De son côté, le ministère public a fait appel à minima.
L'affaire passerait d'ici un mois à Douai.

L'entrée en fraude de mitrailleuses italiennes en Hongrie et destinées à la Pologne
L'Agence télégraphique hongroise publie la version suivante sur l'introduction en fraude de mitrailleuses italiennes :
Le 1er janvier, à 14 h. 12 minutes, cinq wagons, faisant partie d'un train autrichien, s'arrêtèrent à la station frontalière de Saint-Gothard, où les employés autrichiens constatèrent que, quoique ce transport provenait d'Italie et destiné, par transit en Hongrie, à Varsovie, était déclaré comme provenant de la République tchécoslovaque. Le contenu, en réalité, des parties de mitrailleuses. Après cette constatation, l'employé des chemins de fer autrichiens a exigé le renvoi des wagons sur le territoire autrichien.

Le chef de gare hongrois était, au contraire, d'avis que le chargement ayant déjà passé la frontière douanière et se trouvant déjà sur le territoire hongrois, il ne pouvait être soumis à l'autorité supérieure hongroise.

A lors les employés autrichiens, sans autre objection, la station de Saint-Gothard et ne révoquant que plus tard, par suite de la constatation du matériel de guerre, pour le transit duquel on avait négligé de fournir l'autorisation du gouvernement hongrois, ils ont décidé de le saisir.

Un projet de révision des dettes de guerre ?
Suivant le Journal de Dusseldorf, la « Deutsche Baerweck Zeitung », un plan pour la révision des dettes de guerre a été présenté en ce moment élaboré par les principaux banquiers américains.

Il sentait, du reste, dans la profonde et scrupuleuse probité de son âme, que non seulement l'honneur, mais qu'il le fallait dans l'intérêt même du calme de la vie de Claire.

Et cette solitude où il devait vivre, torturé par ses souvenirs, l'épouvantait.

Entre lui et Claire, pas une parole n'avait été prononcée depuis la tentative qu'il avait faite la jeune fille pour deviner ses sentiments secrets.

Comme d'un accord tacite, ils avaient pris le soin de ne plus se voir, et quand le hasard de leur vie de famille, les rapprochant à toute heure du jour, leur ménageait des tête-à-tête, ils se séparaient aussitôt.

Cependant Persillard et Jactain continuaient à vivre en mauvaise intelligence. Ils ne s'adressaient plus la parole que lorsqu'ils ne pouvaient pas faire autrement.

La découverte de Diane dans la mine avait un moment rompu la glace entre eux, mais cela n'avait duré que la première journée ; cette journée passée, les froids étaient revenus.

« C'est observé », dit-il, maintenant, avec plus de précision que jamais. Leur brève rencontre dans les vieilles galeries n'avait pas été sans leur inspirer des soupçons à l'un comme à l'autre.

Jactain s'était dit que ce ne pouvait être sans de graves raisons que Persillard se promenait ainsi dans les souterrains de la mine abandonnée, et Persillard se faisait à l'endroit de Jactain, les mêmes réflexions.

De là à s'expliquer l'un à l'autre, il n'y avait qu'un pas à franchir, qu'une occasion à trouver.

« Pour l'un comme pour l'autre, cette occasion ne s'était point fait attendre. Et tous deux avaient maintenant un quel endroit des galeries ils cachaient leur trésor.

Comme les mauvaises pensées tourmentaient chez eux à la mine, lorsqu'ils se virent, ils se vantèrent réciproquement ; mais Jactain se disait, sans réfléchir que d'un autre côté Persillard avait le droit de concevoir le même soupçon.

« Nous nous sommes donné notre fortune et nous nous sommes donné la vie. Mais si je n'avais pas découvert la cachette de Persillard et si le vieux était mort, j'aurais pu faire une croix sur l'héritage. Il se serait mangé aux vers et je ne l'aurais jamais retrouvé.

Persillard, pensait, se disait aussi : Jactain attend ma mort, puisqu'il a caché son argent, il va parler. Qui sait si il ne veut pas m'assassiner ?

« Des lors revinrent lesangoisses des premiers jours. Ils ne dormaient plus. Chose extraordinaire, Jactain en perdait l'appétit.

« Qui sait si il ne veut pas se débarrasser de moi ? pensait-il comme l'autre. Et il se questionnait comme deux fauves qui depuis longtemps ont une querelle à vider. Chaque mauvaise pensée en amenait une autre.

Un attentat contre un bureau de perception de Marseille

REVOLVER AU POING, DES BANDITS ATTAQUERENT UN FONDE DE POUVOIR ET LE DEVALISERENT
Le fonds de pouvoir de la 4^e perception (dans le bureau se trouvent 118, rue de Paradis, à Marseille, était assis, hier matin, comme de coutume prendre la caisse de la perception dans la sacochette d'une Séselle de Crédit, accompagné par le bandit de la boue M. Desvieux, était accompagné d'un employé M. Gusu.
Ayant pris la sacochette contenant les 40.000 francs de la caisse, les deux hommes partirent à pied pour se rendre à la perception.
Dans les escaliers de l'immeuble, 118, rue de Paradis, ils se trouvèrent en présence de deux individus armés de revolvers. Un des bandits cria simplement : « Calme ! Calme ! le fonds de pouvoir résistait et tentait de reculer, il le renversa d'un coup de pied dans le ventre. Le malfaiteur saisi la sacochette et avec ses complices s'enfuit après avoir blessé M. Gusu qui tentait de l'arrêter.
Poursuivis, les voleurs disparurent dans la direction de la rue St-Jacques. On les vit monter dans une automobile qui stationnait, moteur en marche, à l'entrée de la rue.
L'attentat a été prévenu aussitôt et M. Geron, chef de service, a procédé lui-même aux premières recherches. Les signalements des deux individus ont été transmis à la perception, qui ne pourra demeurer pas infortunée.

LE MONTANT DU VOL
Le montant du vol commis à la 4^e perception, 118, rue de Paradis, est plus important qu'on avait cru tout d'abord. Un inventaire rapide a fait connaître que ces deux bandits ont emporté 33.75 francs de numéraire, plus un certain nombre de bons de la Défense nationale, de valeurs et de chèques, le montant du vol s'éleva ainsi à 123.375 fr. 30. La sûreté poursuit ses recherches pour lacher de retrouver les agresseurs en fuite.

Parfumerie Hurez CADEAUX pour FÊTES
64, Grande-Place, Lille

La mission aérienne Proust a repris son vol
UN APPAREIL A ETÉ ENDOMMAGÉ AU DÉPART
La mission aérienne Proust-Gama a quitté hier l'aérodrome de Lillebonne. L'appareil du commandant Gama, ayant à bord le député Proust, a pris le premier son envol à 7 h 18 ; le deuxième appareil, piloté par l'adjudant Cellard, ayant à bord M. Ponzio, administrateur des colonies, volait par un tour, mais au moment du décollage, la béquille du train arrière, dans le mouvement de l'avion, se cassa dans le sol. L'appareil fut immobilisé et plusieurs longues heures furent nécessaires pour le décollage, la béquille fut réparée par M. Ponzio. L'adjudant Cellard et le sergent-mécanicien restèrent à Pargnagnan pour réparer leur appareil, sérieusement endommagé.

La mission compte se rendre à Rabat. Elle fera escale à Alicante et à Tanger.

UN AVION FRANÇAIS SAUVÉ EN MER PAR UN VAPEUR ANGLAIS
On mande de Gibraltar que le vaisseau-écluse « British Knight » annonce par radiotélégraphie qu'il a opéré, en haute mer, le sauvetage d'un avion postal français et de deux aviateurs, et qu'il les a ramenés à Gibraltar.

Miss Hudson a échoué elle aussi, dans la traversée du Gibraltar
Sept heures après le départ de Miss Gleitze sa rivale, Miss Hudson, décidait de tenter sa traversée de Gibraltar à l'aube, mais elle n'eut pas le même succès que sa rivale. Elle fut obligée d'abandonner le projet à 9 heures, elle avait nagé pendant 9 h.

LA FUITE MOVEMENTISTE D'UN AUTONOME ALSACIEN
Le pasteur Hirtzel, autonomiste notoire, qui devait être arrêté sur mandat d'arrêt lancé par le juge d'instruction de Mulhouse, a pris la fuite et une poursuite mouvementée en automobile s'est déroulée à travers l'Alsace.
On apprend que Hirtzel a réussi, malgré tous les efforts de la police, à franchir la frontière allemande.

CARTES DE CHEMIN DE FER A DEMI-TARIF
On rappelle que le Ministre sur la proposition des Réseaux, vient d'homologuer à titre provisoire et pour un an, à partir du 1er janvier, l'application des cartes dites « cartes à demi-tarif spécial commun G. V. 101 (voyageurs) ». Ce chapitre prévoit la délivrance de cartes individuelles valables un ou deux mois sur l'ensemble des réseaux et donnant le droit d'obtenir des billets à demi-tarif pour les relations intéressant les réseaux participants.

Ces cartes sont de trois types : Carte A, donnant le droit d'obtenir des billets à demi-tarif de toute classe ; Carte B, donnant le droit d'obtenir des billets à demi-tarif de 2^e et 3^e classe ; Carte C, donnant le droit d'obtenir des billets à demi-tarif de 3^e classe seulement.
Leur prix respectif est de : un mois : A, 270 fr. 90 ; B, 218 fr. 95 ; C, 142 fr. 80 avec faculté de prolongation d'une période de quinze jours moyennant le paiement d'un supplément de 17 fr. 60.
Deux mois : A, 450 fr. 90 ; B, 364 fr. 90 ; C, 238 fr. 10, sans prolongation.

Tous renseignements concernant ces cartes peuvent être demandés aux guichets des gares.
Elles permettent dans le cas de longue durée ou de voyage successifs, des prix avantageux.
Leur validité pour couvrir une date quelconque mais leur demande doit être faite 5 jours à l'avance et être accompagnée d'une photographie.

ROUBAIX
Bureaux 45, rue de la Bière - Téléph. 9-51
Dépôt et vente : 78, Grande-Rue

Les Opinions de Séraphin
Place aux Jeunes !
Avec l'année nouvelle, voici que la Banque de France vient de mettre en circulation un nouveau billet de 50 francs. Il est destiné à remplacer progressivement le billet type 1889 qui, depuis près de quarante ans, servait à nos échanges.

Si agréable à l'œil et si nouveau qu'il soit, il ne saurait prétendre représenter la valeur du vieux billet démodé aujourd'hui, dédaigné et qui, par conséquent, à l'heure où il se substitue à un autre, des choses interdites au nouveau.

Cinquante francs, avant la guerre, c'était le quart à peu près du traitement mensuel du français moyen.

Il comptait dans un ménage. Il y était considéré. Le pain était vendu, alors, trente centimes. Pour cinq sous, on avait un litre de lait. Les lapins qui se vendaient 1 franc le kilogramme, étaient achetés 1 fr. 50 la pièce. On pouvait réveiller royalement avec cent sous !

Cinquante francs ! cela vous permettait de prendre, à Roubaix, un billet aller et retour pour Paris. De festoyer dans les capitales, de faire des voyages d'affaires, de retourner, avec, en poche, de quoi offrir une voiture de place, pour une soirée solennelle.

Aujourd'hui, cinquante francs ne sont pas suffisants pour payer le billet de chemin de fer !

Il pourra arriver, à quelque détenteur du nouveau billet, la petite histoire agréable et cruelle à la fois qu'un mien ami subit quand, pour remplacer le billet bleu de cent francs, la Banque de France mit en circulation le billet actuel.

L'attrait de la nouveauté l'avait poussé à se procurer un de ces billets. Il en acheta un et fut étonné de le trouver si agréable, si pratique, si agréable, les images symboliques. Et, plusieurs fois, il plaça dans son portefeuille cette manifestation de la valeur.

Le soir venu, ayant dépensé sa monnaie, il était dans un restaurant. Quand lui vint l'heure de régler l'addition, il tendit à l'employé le billet neuf, qui avait encore un relenti de sulf.

Ce fut un instant inoubliable. Le garçon prit le billet, l'examina, le fitira, le retourna, puis le rendit au client :

« Les jours étaient passés, maintenant, où du dimanche au samedi le gros homme proclamait qu'il ne se faisait jamais de mauvais sang.

C'est la lutte pour la vie disait Persillard, qui, aimant à s'instruire, ramassait parfois le long des routes des journaux perdus qu'il lisait religieusement et où il puisait sa philosophie.

Penser à se défendre, c'était bien ; penser à attaquer leur parut mieux. Ils franchirent vite la distance qui séparait l'un de l'autre.

« Une fois, mystérieusement, Persillard glissa un petit paquet enveloppé de papier bleu dans un tiroir de commode dont il retira la clef, et le soir même Jactain, dans le tiroir, dessous, glissait un paquet semblable également enveloppé de papier bleu, avec les mêmes précautions.

Leur vigilance n'était jamais en défaut. Ils avaient remarqué que ces tiroirs de la commode étaient maintenant toujours fermés à clef.

Chacun d'eux se demanda désormais : « Qu'est-ce donc qu'il cache là de si précieux ? »

« Ils essayèrent de forcer la serrure, mais le temps leur manqua ; toutes les tentatives d'un front interrompues par la subite arrivée de l'autre.

« Il leur devenait impossible de se tromper, tant leur vigilance, sans cesse en éveil, était extrême.

Drame familial hier, à Socx

UN FILS ASSOMMA SON PÈRE A COUPS DE MARTEAU
A la suite d'une scène violente entre le père et le fils Verhaeghe, à Socx, un drame s'est déroulé.
Le père, Armand Verhaeghe, au paroissien de la colère, parla de mettre son fils à la porte, et le fils, Charles, lui répondit : « Je te fais sauter la tête ».
Le fils, Charles, né le 9 février 1905, saisit alors un marteau destiné à casser le charbon et en asséna plusieurs coups sur la tête de son père.
Il accompagna ces violences de ces mots : « Tiens, fais-les ! »
Armand Verhaeghe s'écroula comme une masse et fut déposé ensuite sur un lit. Il perdit son sang par deux plaies.
Au bout de deux heures, il reprit connaissance. Un médecin, le docteur Decroq, appelé, constata que les plaies étaient superficielles. Le gendarme fut intervenu et a arrêté le fils qui a été écroué.
Le marteau a été saisi et déposé au greffe. Le père Verhaeghe passe pour un intempérant et son fils pour un garçon pourtant calme.

UNE FEMME ENTERREE VIVANTE ACCOUCHA DANS SON CERUEIL !
Un drame atroce vient de se dérouler près de Budapest. Une jeune Italienne, Luisa Pappo, employée d'usine, habitait avec sa mère à une vingtaine de kilomètres de la ville. Un de ses compatriotes avait secrètement abusé de sa confiance et de sa tendresse.

Luisa, qui redoutait la colère de sa mère, alla trouver un rebouteux du voisinage qui avait la réputation de délivrer les filles dans l'embaras. L'Italienne absorba un « remède » et dut aussitôt s'allier. Son état empira rapidement. L'agonie survint, puis la mort.

Le médecin légiste convoqué pour autopsier le décès ne put que constater « une altération de ventre » attribuée par lui, à une intoxication d'origine alimentaire. Peu après l'enterrement, le rebouteux, à la suite de déclarations fut fortement soupçonné d'être l'auteur de la mort de l'Italienne et on décida d'exhumer et d'autopsier le cadavre de celle-ci.

Dès que le couvercle du cercueil fut dévissé, on constata que la jeune fille était en bière en état de léthargie. Les prières et le transport ne l'avaient pas réveillée. Elle n'avait ouvert les yeux que dans la solitude du sépulchre, avec la planche affreuse tout près de son visage.

Le saisissement avait été tel que l'infortunée n'aurait pu supporter les douleurs de l'enterrement.

La malheureuse Luisa avait été mise en bière en état de léthargie. Les prières et le transport ne l'avaient pas réveillée. Elle n'avait ouvert les yeux que dans la solitude du sépulchre, avec la planche affreuse tout près de son visage.

Le saisissement avait été tel que l'infortunée n'aurait pu supporter les douleurs de l'enterrement.

La malheureuse Luisa avait été mise en bière en état de léthargie. Les prières et le transport ne l'avaient pas réveillée. Elle n'avait ouvert les yeux que dans la solitude du sépulchre, avec la planche affreuse tout près de son visage.

Le saisissement avait été tel que l'infortunée n'aurait pu supporter les douleurs de l'enterrement.

La malheureuse Luisa avait été mise en bière en état de léthargie. Les prières et le transport ne l'avaient pas réveillée. Elle n'avait ouvert les yeux que dans la solitude du sépulchre, avec la planche affreuse tout près de son visage.

Le saisissement avait été tel que l'infortunée n'aurait pu supporter les douleurs de l'enterrement.

La malheureuse Luisa avait été mise en bière en état de léthargie. Les prières et le transport ne l'avaient pas réveillée. Elle n'avait ouvert les yeux que dans la solitude du sépulchre, avec la planche affreuse tout près de son visage.

Le saisissement avait été tel que l'infortunée n'aurait pu supporter les douleurs de l'enterrement.

La malheureuse Luisa avait été mise en bière en état de léthargie. Les prières et le transport ne l'avaient pas réveillée. Elle n'avait ouvert les yeux que dans la solitude du sépulchre, avec la planche affreuse tout près de son visage.

Le saisissement avait été tel que l'infortunée n'aurait pu supporter les douleurs de l'enterrement.

La malheureuse Luisa avait été mise en bière en état de léthargie. Les prières et le transport ne l'avaient pas réveillée. Elle n'avait ouvert les yeux que dans la solitude du sépulchre, avec la planche affreuse tout près de son visage.

Le saisissement avait été tel que l'infortunée n'aurait pu supporter les douleurs de l'enterrement.

La malheureuse Luisa avait été mise en bière en état de léthargie. Les prières et le transport ne l'avaient pas réveillée. Elle n'avait ouvert les yeux que dans la solitude du sépulchre, avec la planche affreuse tout près de son visage.

Le saisissement avait été tel que l'infortunée n'aurait pu supporter les douleurs de l'enterrement.

La malheureuse Luisa avait été mise en bière en état de léthargie. Les prières et le transport ne l'avaient pas réveillée. Elle n'avait ouvert les yeux que dans la solitude du sépulchre, avec la planche affreuse tout près de son visage.

Le saisissement avait été tel que l'infortunée n'aurait pu supporter les douleurs de l'enterrement.

La malheureuse Luisa avait été mise en bière en état de léthargie. Les prières et le transport ne l'avaient pas réveillée. Elle n'avait ouvert les yeux que dans la solitude du sépulchre, avec la planche affreuse tout près de son visage.

Le saisissement avait été tel que l'infortunée n'aurait pu supporter les douleurs de l'enterrement.

La malheureuse Luisa avait été mise en bière en état de léthargie. Les prières et le transport ne l'avaient pas réveillée. Elle n'avait ouvert les yeux que dans la solitude du sépulchre, avec la planche affreuse tout près de son visage.

Le saisissement avait été tel que l'infortunée n'aurait pu supporter les douleurs de l'enterrement.

La malheureuse Luisa avait été mise en bière en état de léthargie. Les prières et le transport ne l'avaient pas réveillée. Elle n'avait ouvert les yeux que dans la solitude du sépulchre, avec la planche affreuse tout près de son visage.

Le saisissement avait été tel que l'infortunée n'aurait pu supporter les douleurs de l'enterrement.

La malheureuse Luisa avait été mise en bière en état de léthargie. Les prières et le transport ne l'avaient pas réveillée. Elle n'avait ouvert les yeux que dans la solitude du sépulchre, avec la planche affreuse tout près de son visage.

Le saisissement avait été tel que l'infortunée n'aurait pu supporter les douleurs de l'enterrement.

ÉTRENNES ET COQUILLES D'OR

On a fêté joyeusement Noël et Noyau An dans les familles lilloises. Les meilleurs produits de Noël, indépendamment de ce qui a été vendu, 10.920 coquilles, dont 1.360 coquilles de 500 grammes et 4.875 de 1 kilo.
D'autre part, La Grande Brosserie et la Grande Brosserie ont été vendus 2.421 coquilles. On peut juger de la joie procurée par ces agréables souvenirs de fêtes. Que représentent-ils, en comparaison des millions de francs de ristournes qui sont distribués aux adhérents de nos deux plus grandes Sociétés coopératives du Nord de la France.